



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 51150

Texte de la question

Le « Pet-Scan » est un équipement biomédical d'intérêt majeur. En effet, il permet de déterminer les traitements les mieux adaptés aux cancers diagnostiqués et déclarés. Capable de démasquer les tumeurs et les plus petites métastases, cet outil est appelé à prendre une place centrale et irremplaçable dans la lutte contre le cancer. À ce jour, à peine un peu plus d'une dizaine de « Pet-Scan » sont en service en France, et aucun dans la partie sud de notre pays. Aussi, eu égard aux économies que pourrait engendrer une telle méthode de dépistage, de nouvelles implantations doivent être rapidement réalisées dans chacune des régions françaises, et notamment celles du sud de notre pays. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de la santé et de la protection sociale de lui préciser, à la fois, les mesures urgentes qu'il entend prendre au sujet de ce dossier, et s'il entend oeuvrer activement pour que le plateau technique de consultation, de dépistage et curatif anti-cancer de Tarbes, classé pôle de référence en la matière pour l'extrême sud-ouest de la France, et porté en partenariat par la polyclinique de l'Ormeau et le centre hospitalier de Bigorre, soit clairement désigné par ses soins pour accueillir ce type d'équipement majeur de santé publique de par le simple et problématique fait de son éloignement des pôles d'excellence anti-cancer de Toulouse et de Bordeaux.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51150

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2004, page 8971